



L'esprit de la politique des Grands Sites peut se résumer à la gestion durable des sites concernés – qui sont les sites les plus emblématiques du territoire national – dans le triple respect de la réalité physique du site (paysage), des visiteurs et des habitants et acteurs locaux.

Sixième site labellisé Grand Site de France, début 2008, Bibracte avait effectué en 2013 la démarche nécessaire pour obtenir la reconduction pour six ans de ce label exigeant délivré par le ministère en charge de l'Écologie et du Développement durable, dont bénéficient à ce jour seulement quatorze collectivités gestionnaires de sites classés.

La reconduction du label, confirmée par décision ministérielle du 24 janvier 2014 s'accompagne de nouveaux objectifs :

### OBJECTIF 1

#### Gérer le "cœur de site" dans la continuité

Gérer les 950 ha du "cœur de site", dont BIBRACTE EPCC a la maîtrise foncière. Des ouvertures de points de vue sont prévues à l'échelle de l'ancien espace urbain afin de présenter les vestiges au sein de clairières.



(cliché Bibracte/A.Maillier 2014, n° 101627)

### PARTICIPEZ À NOTRE VOYAGE D'ÉTUDE

#### Les 27 et 28 mai, un voyage d'étude dans les Vosges

Depuis près de 30 ans, la vallée de la Haute-Bruche mène une politique paysagère exemplaire qui mobilise élus, agriculteurs et habitants. Cette action a porté ses fruits : la surface agricole utile a crû de 50 % et le nombre d'actifs dans l'agriculture a doublé. C'est une véritable remise en lumière de la vallée qui a eu lieu.

**Voyage ouvert à tous (élus, habitants, professionnels) dans la limite des places disponibles.**

Pré-inscription : 03 86 78 69 00 (Annick Novak), [accueil@bibracte.fr](mailto:accueil@bibracte.fr)

### OBJECTIF 2

#### S'assurer du devenir de la périphérie du site

Dans le contexte d'une évolution rapide des paysages agricoles et forestiers, se donner les moyens de contrôler le devenir de ces paysages en concertation avec les professions concernées.



(cliché Bibracte/A.Maillier 2006, n° 58414)

### OBJECTIF 3

#### Élargir le Grand Site

Étudier la possibilité d'élargir le périmètre du Grand Site au site classé du mont Préneley et des sources de l'Yonne distants de quelques centaines de mètres. Les deux sites classés partagent en effet des composantes complémentaires : grand paysage du Haut-Morvan, biodiversité, ressources archéologiques.



(cliché Bibracte/A.Maillier 2011, n° 77950)

### OBJECTIF 4

#### Mobiliser la population

Impliquer les élus, la population locale et toutes les "parties prenantes" à la démarche Grand Site dans le but de construire une vision commune à tous les acteurs locaux de l'évolution souhaitable du paysage et de définir avec eux les moyens d'action permettant de favoriser cette évolution.



(cliché Bibracte/A.Maillier 2007, n° 64323-36)

### La démarche Grand Site de France, qu'est-ce que c'est ?

La politique des Grands Sites est fondée sur un principe de contractualisation : il ne s'agit pas d'ajouter des contraintes supplémentaires à la réglementation des Sites classés mais d'imaginer des modes d'organisation fondés sur le volontariat, le consensus et la contractualisation. La construction d'un plan d'actions implique donc une concertation organisée avec l'ensemble des parties : administrations de tutelle, élus, représentants professionnels, société civile.

Le label Grand Site de France, attribué par l'État à un site classé de grande notoriété, est la reconnaissance d'une gestion conforme aux principes du développement durable, conciliant préservation du paysage et de "l'esprit des lieux", qualité de l'accueil du public et participation des habitants et des partenaires à la vie du Grand Site.

Depuis sa création en 2002, 14 sites ont reçu le label Grand Site de France et 27 sont engagés dans une démarche pour l'obtenir. Tous échangent leur expérience au sein d'une association fédératrice, le Réseau des Grands Sites de France.



Un "poteau indicateur des Grands Sites de France" a été installé sur le parvis du musée de Bibracte lors des journées du patrimoine de septembre 2014 (cliché Bibracte/A.Maillier 2014, n° 100041-35)

## 9<sup>e</sup> Entretiens de Bibracte-Morvan Regards croisés sur l'avenir du paysage du Grand Site de Bibracte – Mont Beuvray



Le paysage du Grand Site de Bibracte – Mont Beuvray est le produit du regard et des actions des femmes et des hommes qui l'habitent, qui travaillent sa terre, qui exploitent ses ressources naturelles, qui s'y promènent, qui le préservent, qui l'étudient... Partageons ces expériences individuelles pour construire ensemble le paysage de demain.

vendredi 10 octobre 2014

### Matinée

9h-9h30

Accueil au musée de Bibracte

9h30-12h

Ateliers de lecture de paysage

animés par Claude Janin, agronome-géographe (Iabex Item),

Régis Ambroise, agronome, ancien chargé de mission

"Paysage" au ministère de l'Agriculture, Claude Chazelle,

paysagiste, et Emmanuelle Limare, paysagiste-conseil

au CAUE 71

(Prévoir chaussures de marche et vêtements de pluie.

À fabri en cas de très mauvais temps)

Déjeuner composé de produits locaux, à la Maison

du Beuvray

### Après-midi à la Maison du Beuvray

14h

Le Grand Site de Bibracte – Mont Beuvray

Vincent Guichard, Directeur général de Bibracte

Jean-Philippe Caumont, Directeur du Parc naturel régional

du Morvan

14h15

Restitution des ateliers du matin

15h

Débat Quel avenir pour le paysage

du Mont Beuvray ?

Discussion animée par Caroline Darroux,

ethnologue (Iabex Item), avec la participation

de Claude Janin et Claude Chazelle

16h

Synthèse de la journée

Régis Ambroise, agronome, ancien chargé de mission

"Paysage" au ministère de l'Agriculture

16h20

Conclusion

Patrice Joly, Président du Parc naturel régional du Morvan

Wanda Diebolt, Présidente de Bibracte EPCC

Une journée de recherche participative proposée par le Parc naturel régional du Morvan et Bibracte EPCC, avec le soutien du laboratoire d'excellence «Innovation et territoires de montagnes (Iabex Item - PRES Grenoble - Alpes)



Musée de Bibracte - Mont Beuvray - 71990 Saint-Léger-sous-Beuvray

Maison du Beuvray, Centre culturel Marcel Cornuoloup, Le Moiron, 71990 Saint-Léger-sous-Beuvray

Les Entretiens de Bibracte-Morvan sont une rencontre annuelle qui vise à donner un éclairage scientifique à un sujet d'actualité pour le massif.

La 9<sup>e</sup> édition a eu pour objet d'engager un débat sur l'avenir des paysages du Grand Site, avec l'ambition d'aboutir à une vision partagée et assumée de cet avenir à propos duquel il est au moins une opinion largement partagée: sous l'action de différents facteurs (contexte socio-économique de l'agriculture et de la sylviculture, climat...), l'évolution de ce paysage est très rapide et incontrôlée.

## UNE JOURNÉE EN DEUX TEMPS

L'objectif de la journée était de parvenir au croisement des regards des différents acteurs locaux. Pour cela, on a consacré la matinée à **trois ateliers de lecture du paysage** dans lesquels se sont réparties les quelque quatre-vingts personnes qui s'étaient mobilisées pour l'occasion. Animés par Régis Ambroise (agronome), Claude Chazelle (paysagiste conseil de Bibracte), Claude Janin (géographe agronome) et Emmanuelle Limard (paysagiste au Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de Saône-et-Loire) ces ateliers ont permis un échange de points de vue, basé sur du concret: l'observation collective d'un panorama caractéristique du Grand Site, avec toutes ses qualités paysagères, mais aussi ses marques d'une évolution rapide.

Les participants se sont rassemblés **pour un début de synthèse** l'après-midi à la Maison du Beuvray autour de questionnements sur les outils d'intervention collective à construire.

« Ce qu'on voit dans le paysage, c'est aussi la chaîne humaine qui l'a façonné, depuis l'âge du fer! »

« Le paysage ne doit pas rester figé. Il faut peut-être accepter parfois certaines évolutions et savoir les anticiper. »



# REGARDS CROISÉS SUR L'AVENIR DU PAYSAGE DU GRAND SITE

## PAROLES ENTENDUES LORS DES ENTRETIENS

« Ce que l'on voit est un patchwork remarquable, qui risque de craquer à cause de toutes les logiques contradictoires qui le tiraillent. »

« On a besoin d'un juste milieu pour bien gérer ce paysage. »

« Tous les jours, on regarde le paysage, c'est magnifique. Le matin ça me donne un peu d'air frais pour attaquer la journée de travail dans la ferme, la journée on a le regard dans nos chaussures, cloués au sol, et le soir on est crispés comme des ressorts, on se dit qu'il serait bien d'aménager un peu ces parcelles, de les agrandir, on essaye de trouver un équilibre, on ne vit pas contre la nature. »

« Il faut lier le paysage à l'économie, mais pas uniquement l'économie de court terme, il faut s'autoriser à penser l'économie du territoire sur le temps long et nos priorités pourraient évoluer. »

« Certains éléments de décision échappent, c'est là qu'il peut y avoir contradiction entre enjeu économique global et intérêt local. Il faut se mettre en mouvement collectivement et trouver des moyens adaptés pour mettre les deux en phase. »

« Le paysage, c'est aussi l'entretien, la motivation à entretenir et le matériel d'entretien. »

« On ne reviendra pas en arrière, on reste quatre ou cinq agriculteurs sur la commune, ce qui n'est pas mécanisable, ça restera. »

« Le problème de la trop grande taille des machines n'est pas réel: en agriculture, on a tout le matériel qu'il faut pour intervenir dans une petite parcelle, la remettre en état. Le problème c'est le temps, la façon de travailler, le système. »

« Il y aura aussi d'autres acteurs que les agriculteurs pour entretenir le paysage: des aménités de loisir, les forestiers, les propriétaires de chevaux, etc. »

« On n'a pas tous la même idée de ce qu'est le bien commun, mais si on ne se met pas d'accord, les autres choisiront à notre place. »

« L'agriculture, ça regarde la société entière. »

« Dès l'instant où il y a un pré qu'on trouve beau, derrière il faut penser qu'il fait vivre une famille, il faut permettre que ça continue. »

« Est-ce que dans 10, 15 ou 20 ans, on sait quelles exploitations n'auront pas de reprenneur? Quelles sont les zones qui sont en risque? »

« Les exploitations agricoles du territoire ont certes des contraintes mais aussi de réels atouts. Les agriculteurs d'ici sont de meilleurs techniciens pour gérer des prairies naturelles que ceux qui gèrent des grandes cultures. Cette agriculture a plus de souplesse par rapport aux aléas climatiques et à la dépendance énergétique. »

## Le point de vue d'un agronome – Régis Ambroise

Dans sa synthèse de la journée, Régis Ambroise a rappelé le changement d'époque que nous sommes en train de vivre :

« Nous sommes dans une période nouvelle. On a vécu 40 ans sur des modèles d'aménagement du territoire fondés à une époque où l'on avait une énergie quasiment gratuite : le pétrole a remplacé l'énergie humaine, animale ou naturelle. Ça a été un grand atout, on a urbanisé, fait des routes, mécanisé le travail, etc. Mais, ce faisant, on a organisé l'espace de nos sociétés à partir de quelques modèles qui favorisaient l'agriculture industrielle et la valorisation de l'énergie pétrolière. Ce pétrole qui était au départ du développement économique de notre époque est une ressource fossile à l'origine du réchauffement climatique. Que ce soit dû à la réglementation ou à son coût, son usage va diminuer. Il va falloir qu'on organise l'espace de demain par rapport à une agriculture qui devra être moins dépendante des ressources fossiles. On a négligé des ressources locales qui vont redevenir compétitives, il nous faut les remobiliser. Ici, en Morvan, vous avez gardé vos ressources bocagères et des pratiques agricoles adaptées aux particularités du terroir, c'est un atout énorme par rapport à d'autres régions. La modernisation de l'agriculture telle qu'on la concevait dans les années 1960, c'est une génération, je l'ai vécue, j'en vois la fin. »

Régis Ambroise a longtemps été chargé de mission Paysage au ministère de l'Agriculture et de la Forêt. Il achève en ce moment la rédaction d'un livre avec Monique Toublanc, professeur à l'École nationale supérieure du Paysage de Versailles : *Paysages de l'agriculture durable* (Éducagri-éditions).



Le mont Beuvray, vue panoramique depuis le rocher de Larochemillay

(fichier Bibractis/Al.Mallier 2013, n° 94306)

## Des scientifiques accompagnent la démarche Grand Site

Les nouvelles ambitions que l'on s'est fixées impliquent l'adhésion des habitants du territoire qui entoure le Mont Beuvray et l'implication de tous les acteurs engagés dans la vie de ce territoire : élus, professionnels de l'agriculture et de la forêt qui entretiennent et valorisent l'espace, professionnels impliqués dans l'accueil et l'économie touristique.

Cette adhésion nécessite la mise en place d'une démarche participative qui bénéficie de l'accompagnement de chercheurs (sociologues, agronomes, géographes, historiens) fédérés dans le cadre du laboratoire d'excellence Innovation et Territoires de Montagne (ITEM), réunissant les compétences de Grenoble et Chambéry. La vocation d'ITEM est d'apporter aux territoires de montagne la capacité d'analyse et d'expertise qu'appellent les différentes formes de changement auxquelles ils sont confrontés : climat, économie, démographie, mobilité, culture... En co-construisant avec les décideurs et acteurs locaux les projets et les méthodes d'investigation dans une démarche d' "intelligence collective", ITEM met la recherche scientifique au service des territoires pour les aider dans l'élaboration de leur stratégie de développement.

Caroline Darroux, ethnologue, partenaire de longue date de la Maison du Patrimoine oral de Bourgogne et membre du Conseil scientifique du Parc naturel régional du Morvan, est l'interlocutrice privilégiée des partenaires du Grand Site au sein d'ITEM. À ce titre, c'est elle qui a animé la réunion de synthèse des Entretien. Contact : caroline.darroux@gmail.com



# COMMENT EST CONDUITE LA GESTION DE LA DÉMARCHE GRAND SITE ?

## LE COMITÉ TECHNIQUE

Animé conjointement par le directeur général de BIBRACTE EPCC et le directeur du Parc naturel régional du Morvan (PNRM), le comité technique regroupe les représentants des différentes collectivités et administrations concernées par la gestion du Grand Site : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC), Direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF), Architectes des Bâtiments de France (ABF), Directions départementales des Territoires (DDT), Office national des Forêts (ONF), Centre régional de la Propriété forestière (CRPF), Chambres départementales d'Agriculture.

Il a vocation à préparer techniquement les décisions du comité de pilotage. Une équipe opérationnelle composée de représentants de BIBRACTE EPCC et du PNRM est chargée de conduire les programmes d'aménagement du site et de suivre "au quotidien" l'ensemble des projets concernant l'espace labellisé.

## LES ACTIONS CONDUITES EN 2014

- **4 janvier** : décision ministérielle de renouvellement du label.
- **au printemps** : présentation du dossier aux élus des communes entourant le Mont Beuvray.
- **4 mai** : atelier de lancement de la coopération avec les chercheurs du labex ITEM.
- **21 mai** : réunion du comité technique du Grand Site.
- **4 juillet** : réunion de travail avec les élus des communes limitrophes (environ 40 participants).
- **28 août** : réunion de travail sur les enjeux forestiers avec le directeur du CRPF Bourgogne, le directeur territorial de l'ONF et le chargé de mission Forêt du PNRM et Michel Badré, membre du conseil d'administration de Bibracte, ancien directeur adjoint de l'ONF.
- **1er septembre** : réunion débat avec les agriculteurs (environ 15 agriculteurs et 15 élus).
- **3 septembre** : réunion de préparation des Entretiens de Bibracte-Morvan avec des chercheurs d'ITEM, des membres du Conseil scientifique du PNRM et Régis Ambroise, ancien chargé de mission Paysage au ministère de l'Agriculture.
- **19 septembre** : intervention à la journée d'étude *À la croisée des Patrimoines* tenue au musée du quai Branly dans le cadre des Journées du Patrimoine.
- **20 septembre** : inauguration de l'exposition *Grands Sites de France* au musée de Bibracte, avec présentation simultanée dans quatre autres communes, dans le cadre des Journées du Patrimoine.
- **10 octobre** : 9<sup>e</sup> Entretiens de Bibracte-Morvan *Regards croisés sur l'avenir du paysage du Grand Site de Bibracte – Mont-Beuvray* (environ 70 participants).
- **13 octobre** : réunion de bilan des Entretiens de Bibracte.
- **17 novembre** : réunion de synthèse des actions de l'année avec les six communes concernées.
- **5 décembre** : participation à la journée *Penser les liens aux territoires ruraux* organisée par ITEM à Pont-en-Royans (Vercors).

## CONTACTS

### à Bibracte

Jacques Gorlier, directeur des affaires techniques et du patrimoine  
tél. : 03 86 78 69 00 – email : j.gorlier@bibracte.fr

### au Parc naturel régional du Morvan

Olivier Thiébaud, chargé de mission Paysage et Urbanisme  
tél. : 03 86 78 79 00 – email : olivier.thiebaud@parcdumorvan.org

## LE COMITÉ DE PILOTAGE

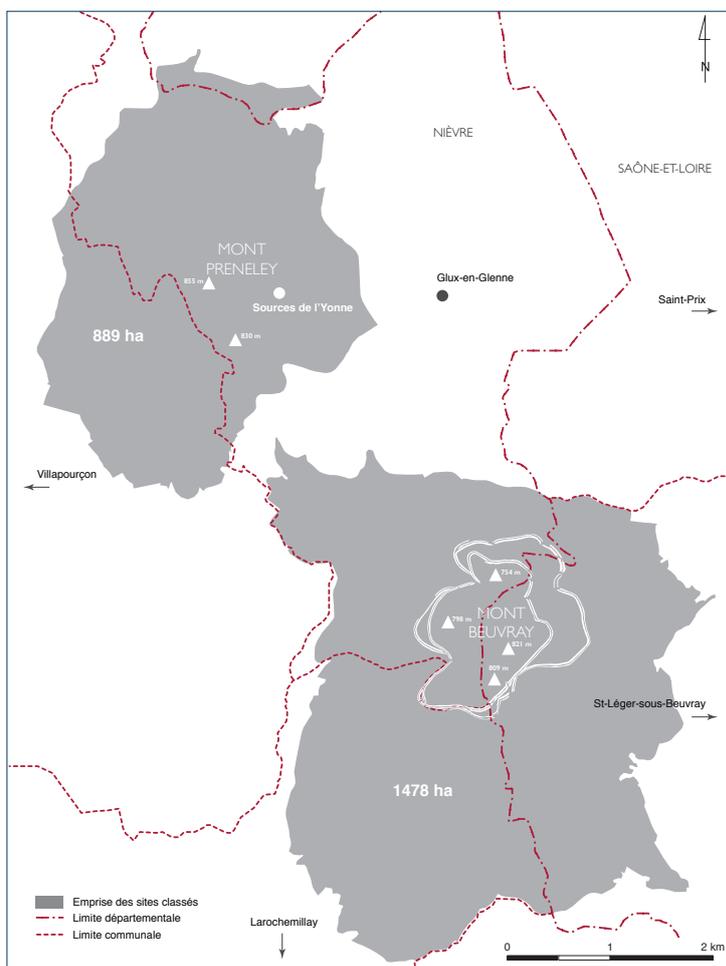
Le comité de pilotage du Grand Site a en charge la mise en œuvre et l'évaluation des actions menées dans le cadre du projet de gestion durable du site de Bibracte – Mont-Beuvray. Il donne les orientations et fixe les objectifs à atteindre. Il est présidé par le président du Parc naturel régional du Morvan et son secrétaire est assuré par l'EPCC. Il se réunit, au minimum, une fois par an.

il comprend les maires des six communes concernées (Glux-en-Glenne, Larochemillay, Poil, Saint-Léger-sous-Beuvray, Saint-Prix, Villapourçon), les présidents des communautés de communes de Beuvray Val d'Arroux, du Haut-Morvan, et des Portes Sud du Morvan, les présidents des conseils généraux de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, le préfet de Région et le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, le Labex ITEM.

## LES AMBITIONS POUR 2015

validées par le comité de pilotage le 16 janvier 2015

- Examen par la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) des possibilités de jonction des deux sites classés du Mont Beuvray et du Mont Préneley / Sources de l'Yonne.
- Démarrage d'un diagnostic paysager et foncier des abords du Mont Beuvray, afin d'identifier les parcelles qui contribuent le plus à la qualité paysagère du Grand Site et s'assurer de leur devenir.
- Poursuite de la concertation avec les acteurs locaux, notamment avec les professionnels de l'agriculture et de la forêt, au moyen de réunions débats et de voyages d'étude.
- Publication d'un livret sur le Grand Site de Bibracte – Mont Beuvray dans une collection coéditée le Réseau des Grands Sites de France et un éditeur indépendant (guides du Petit Futé).



Le mont Beuvray, classé au titre des Sites en 1990 (1478 ha, dont 968 ha gérés par BIBRACTE EPCC), jouxte le site du mont Préneley — Sources de l'Yonne, classé en 2000 (889 ha, dont 126 ha propriété du CG58). La question est posée de fusionner les deux sites afin de les gérer plus efficacement.

B I B R A C T E

Centre archéologique européen - 58370 Glux-en-Glenne

Tél 03 85 86 52 35 • Fax 03 85 82 58 00 • info@bibracte.fr • www.bibracte.fr